



## **QU'EST- CE QUE L'ADMR ? (Association d'aide à domicile en milieu rural)**

**Aide aux personnes non fragilisées** : vous avez besoin d'aide pour l'entretien de la maison, pour des gardes d'enfants. Nous avons du personnel qualifié qui peut répondre à vos besoins, même ponctuels.

**Aide aux familles** : vous attendez un enfant, votre retour de maternité est difficile, vous êtes malade ou l'un de enfants, vous ne faites plus face au travail domestique, la maison, les enfants.....Une aide de la Caisse d'Allocations Familiales peut vous être proposée.

**Handicapés** : des auxiliaires de vie peuvent intervenir chez vous pour vous aider quelques heures par jour et 7 jours sur 7, si nécessaire. Une prise en charge de l'Etat peut en partie assurer le financement, cela en fonction de l'état de dépendance.

**Aide aux personnes âgées** : avec l'âge, vous n'arrivez plus à faire face aux tâches quotidiennes et vous souhaitez rester à domicile. Des possibilités de prise en charge en fonction de votre situation et de vos ressources existent (aide de la caisse de retraite, aides sociales, APA.....)

**Télé assistance** : afin de vous sentir en totale sécurité, nous pouvons venir vous installer à votre domicile un système de télé assistance.

**Portage de repas** : manger est une nécessité autant qu'un plaisir. Le portage de repas vous assure chaque jour des repas équilibrés, qui sont livrés à domicile.

L'un de nos services peut vous changer la vie !

L'ADMR est gérée uniquement par des bénévoles.

La permanence à St Didier sur Chalaronne est le Vendredi de 9h30 à 11h30 à la Maison des Sociétés ; et à St Trivier sur Moignans de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. 258 Route de Châtillon.

Téléphone / Fax : 04-74-55-95-65

E – Mail : [asaintriviersurmoignans@st-trivier-moignans.fede01.admr.org](mailto:asaintriviersurmoignans@st-trivier-moignans.fede01.admr.org)